

**Société Générale SCF**  
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros  
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
 479 755 480 RCS NANTERRE

Rapport sur la qualité des actifs au 30 septembre 2011  
 (Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)

I. Prêts garantis. – Néant.

II. Expositions sur des personnes publiques :

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 30/09/2011	Provisions au 30/09/2011	Dont encours des créances douteuses au 30/09/2011
<b>France:</b>			
Régions	1 188 241		
Départements	2 979 617		
Communes et Groupements de Communes	2 754 208		
Etablissements de Santé	2 071 088		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	834 690		
Autres	536 477		
<b>Belgique:</b>			
Régions	125 000		
<b>Espagne:</b>			
Régions	216 343		
<b>US:</b>			
Expositions garanties par un souverain	215 820		
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un souverain	376 055		
<b>Supra National</b>			
Expositions garanties par un supranational	292 600		
<b>Total</b>	<b>11 590 139</b>		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 30/09/2011	Provisions au 30/09/2011	Dont encours des créances douteuses au 30/09/2011
France:			
Etablissements de Santé	66 336		

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 30/09/2011 (en milliers d'euros)	Prêts Nombre au 30/09/2011
0	345 564	64
1	140 019	61
2	83 583	49
3	69 679	38
4	198 122	34
5	363 156	49
6	509 308	42
7	396 307	38
8	518 715	57
9	926 963	63
10	695 584	84
11	230 857	49
12	686 143	71
13	689 621	70
14	422 692	55
15	487 695	41
16	424 315	52
17	364 176	63
18	956 254	95
19	527 731	40
20	36 678	9
21	181 011	17
22	184 746	29
23	577 303	58
24	396 709	32
25	358 801	31
26	168 402	24
27	201 807	27
28	262 695	22
29	74 618	7
30	18 314	2
31	16 000	1
33	11 924	1
38	7 031	1
40	57 614	3
<b>Total</b>	<b>11 590 139</b>	<b>1 379</b>

III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant.

#### IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au 30/09/2011	Valeurs au 30/09/2011	Dépôts au 30/09/2011	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France:				
Société Générale SA			176 878	A-1/P-1/F1+
<b>Total</b>			<b>176 878</b>	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au 30/09/2011	Valeurs au 30/09/2011	Dépôts au 30/09/2011
Disponible			878
< 1 an			28 400
2			16 400
3			16 400
4			16 400
5			16 400
6			16 400
7			16 400
8			16 400
9			16 400
10			16 400
<b>Total</b>			<b>176 878</b>

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 515-18 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

## V. Remboursements anticipés

Catégories d'exposition (en milliers d'euros)	Montant des RA enregistrés au cours du troisième trimestre 2011	Moyenne des encours en fin de mois au cours du troisième trimestre 2011	Taux de RA au cours du troisième trimestre 2011 annualisé (en %)
<b>France:</b>			
Régions	3 455	1 193 864	1,16%
Départements	18 491	2 979 494	2,48%
Communes et Groupements de Communes	13 606	2 767 704	1,97%
Etablissements de Santé	8 740	2 082 705	1,68%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	2 640	830 377	1,27%
Autres	1 228	537 536	0,91%
<b>Belgique:</b>			
Régions	0	125 000	0,00%
<b>Espagne:</b>			
Régions	0	216 343	0,00%
<b>US:</b>			
Expositions garanties par un souverain	0	218 204	0,00%
<b>Gulf Cooperation Council :</b>			
Expositions garanties par un souverain	0	379 396	0,00%
<b>Supra National :</b>			
Expositions garanties par un supranational	0	292 600	0,00%
<b>Total</b>	<b>48 161</b>	<b>11 623 223</b>	<b>1,66%</b>

## VI. Risque de taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. Les émissions sont systématiquement adossées en taux avec l'actif au moyen de swaps de micro-couverture (taux fixe contre Euribor 3M et contre Libor USD 3M, Libor USD 3M contre Euribor 3M, Euribor 6 mois contre Euribor 3 mois, taux structuré contre Euribor 3 mois).

-- Répartition des encours de swaps (notionnels) au 30 septembre 2011 :

(En milliers d'euros)	Total des notionnels au 30/09/2011	Groupe Société Générale (En %)	Contrepartie externe (En %)
<b>Taux fixe contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	8 940 000	100%	0%
<b>Taux fixe contre Libor USD 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	37 029	100%	0%
<b>Libor USD 3M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	882 757	100%	0%
<b>Euribor 6M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	20 850	100%	0%
<b>Taux structuré contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	150 000	100%	0%
<b>Total</b>	<b>10 030 636</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale.  
 L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 1%.  
 La surveillance de l'exposition repose sur le calcul des sensibilités suivantes :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;
- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 7 ans ;
- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieur à 7 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

-- Sensibilités de la position de taux (en milliers d'euros) :

<b>Sensibilité globale +1% (en milliers d'euros)</b>	<b>Total</b>	<b>Dont CT</b>	<b>Dont MT</b>	<b>Dont LT</b>
Septembre 2011	188	11	46	131

## VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 30 septembre 2011, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 10 606 (en milliers d'euros) et correspond au solde du premier jour du trimestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui consistent principalement en :

- une ligne de liquidité accordée par Société Générale
- la valeur des actifs éligibles au refinancement BCE après application des différentes décotes
- les échéances d'intérêts et de capital perçues des valeurs de remplacement